



Pyrénées Atlantiques

www.lechene-pyrenees-atlantiques.org

64@branche.lechene.org

NOTE D'INFO AOÛT 10

1/TRIBUNE : Il n'est pas de société sans règles

2/ Actualités ministérielles

3/ Equipe départementale

4/TRIBUNE : "Replaçons les classes moyennes au coeur de la Nation »

1/ TRIBUNE : Il n'est pas de société sans règles



TRIBUNE - Michèle Alliot-Marie, ministre de la Justice, rappelle que tout ce qui réduit l'autorité des institutions affaiblit la République.

Il n'est pas de démocratie sans respect des règles inscrites dans les lois votées par les élus du peuple.

Il n'est pas de République sans respect de l'autorité qui assure l'obéissance aux lois.

La sécurité est au cœur de l'actualité de l'été, avec le rappel ferme par le président de la République de son refus de la violence, de la violation du droit de propriété, des trafics divers, des agressions contre les forces de l'ordre.

On est souvent surpris des commentaires et polémiques sur une évidence démocratique : la loi doit être respectée par tous, sa violation doit être sanctionnée, la réitération de la violation prévenue et empêchée.

Si ces attaques relèvent souvent de la mauvaise foi politicienne banale ou de la provocation populiste de certains médias, elles sont aussi l'occasion de réfléchir sur les conditions de notre vie en commun, sur notre adhésion aux principes de la République, et sur nos comportements personnels.

Les mises en cause de toute autorité et de tous ceux qui incarnent l'autorité se multiplient : injures, jets d'objets ou de pierres, voire tir à l'arme de guerre contre les policiers ou les gendarmes, mais aussi agressions contre les conducteurs de bus qui y symbolisent pour certains l'autorité. Certes, ces comportements sont très minoritaires, mais ils se banalisent.

D'où la nécessité à la fois de sanctionner mais aussi d'expliquer et de démontrer la nécessité des règles qui empêchent que règne la seule loi du plus fort.

D'où le besoin d'une attention particulière et d'une action déterminée envers les populations les plus fragiles pour leur démontrer que le respect de la loi et de l'autorité, c'est la garantie du mode de vie auquel elles aspirent.

D'où l'exigence que la loi qui crée les aires de passage, le règlement qui exclut le tutoiement par les policiers, la règle de bon entretien des HLM soient parallèlement bien mis en œuvre.

Mais la contestation de l'autorité n'est pas l'apanage des cités. Paradoxalement, elle est aussi le fait de certaines élites qui, par démagogie, populisme ou égoïsme, contestent qui l'autorité de la loi, qui celle des institutions, qui le président de la République.

Comment expliquer à ces jeunes de quartiers difficiles le respect dû à la loi et à la police quand un bâtonnier appelle à la désobéissance civile contre un texte qui lui déplaît, quand tel artiste, au nom de sa «créativité», incite ses fans au meurtre de policiers, quand tel patron de presse pour doper ses ventes ne trouve meilleure une qu'une insulte au président de la République, quand tel député compare l'évacuation par les forces de l'ordre d'une propriété occupée illégalement aux rafles sous l'Occupation. Au-delà de l'outrance, je vois dans toutes ces attitudes l'oubli des fondements mêmes du pacte républicain. En France, la loi doit être respectée par chacun, quelle que soit son origine, sa religion, son statut social : la propriété est protégée par la loi. Cette réalité s'impose aux gens du voyage comme à tout citoyen. La dignité des femmes est garantie par la Constitution quelle que soit la religion ou la coutume du pays d'origine, d'où l'interdiction de l'excision et du voile intégral. La protection sociale est assurée sur des critères identiques, d'où la lutte contre les fraudeurs qui détournent des prestations à leur profit mais au détriment de ceux qui en ont besoin et de ceux qui cotisent.

Garantir l'application républicaine de la loi implique le respect de ceux qui ont en charge sa mise en œuvre : police, justice, mais plus largement Parlement, gouvernement, et a fortiori président de la République.

Ce qui affaiblit l'autorité de l'une ou de l'autre de ces institutions affaiblit la République.

Le respect des institutions, c'est aussi le respect de ceux qui les incarnent.

Qu'on exige d'eux un souci scrupuleux de la loi, et même une éthique particulière dans l'exercice de leurs missions, est normal.

Que certains les poursuivent d'une vindicte personnelle en raison de leur fonction et mènent une véritable chasse à l'homme révèle au-delà d'une volonté de détruire un homme, son couple ou sa famille, une arrière-pensée plus fondamentale de contestation systématique de toute autorité qui n'est pas la leur.

Vivre ensemble, c'est respecter les règles de la société, c'est aussi savoir respecter l'autre, qu'il soit simple citoyen, ministre ou président de la République.

C'est admettre que l'homme politique peut avoir ses imperfections, mais celui qui le critique doit aussi être lucide sur les siennes.

C'est surtout faire preuve de modération et d'objectivité quand on porte un jugement sur autrui.

C'est admettre que celui qui ne partage pas nos opinions peut agir par idéal, envie de bien faire, aspiration à faire progresser le bien commun.

Ce respect de l'autre, c'est l'éthique de la politique, c'est l'éthique de la République.

2/Actualités ministérielles

Michèle Alliot-Marie veut des code-barres pour améliorer la gestion des scellés

La ministre de la Justice Michèle Alliot-Marie annonce des mesures visant à améliorer la gestion des scellés, notamment la mise en place d'un système de code-barres, dans un entretien à l'hebdomadaire Le Point à paraître jeudi.

La garde des Sceaux dit avoir demandé aux juridictions de dresser "d'ici à septembre" le relevé des scellés. "Ensuite, sera mis en place un système de code-barres. Il facilitera le stockage et la localisation des scellés".

"Il faut aussi raccourcir les délais de destruction des scellés inutiles, notamment les armes et les munitions", ajoute-t-elle.

"Un seul intervenant, un établissement de l'armée de terre situé à Poitiers, en était jusqu'alors chargé. Le volume et le transfert de ces scellés sensibles depuis la France entière rendaient les délais excessifs", explique-t-elle.

C'est pourquoi "nous venons de signer un protocole avec la Sécurité civile pour utiliser son réseau d'une dizaine d'établissements", ajoute la ministre, qui "espère pouvoir faire de même pour les stupéfiants avec les Douanes".

Pour "accélérer le transfert des espèces saisies", Mme Alliot-Marie dit avoir "demandé à Bercy la possibilité de déposer ces espèces dans n'importe quelle agence bancaire", et non plus seulement à la Banque de France ou à la Caisse des Dépôts et Consignations.

"Enfin, la création au 1er janvier 2011 de l'Agence des biens saisis permettra de vendre plus vite et mieux ces biens, et donc de réduire les coûts de garde", ajoute la ministre, qui chiffre à "un peu plus de 15 millions d'euros, en 2009 comme en 2008", le coût du gardiennage de toutes les pièces à conviction.

La justice est régulièrement confrontée à des disparitions de scellés. Le dernier épisode en date a concerné les scellés judiciaires se rapportant à la mort de Robert Boulin en 1979, dont la perte a été constatée début juin, et qui ont été retrouvés le mois dernier.

Dans un rapport remis fin 2009 à la ministre, cité par Le Point, l'inspection générale des services judiciaires (IGSJ) constatait que "la conservation des scellés est gérée comme on met au rebut un bric-à-brac dont on ne veut ni se préoccuper ni se séparer".

Certaines juridictions gèrent encore les scellés "au moyen de liasses papier". "Faute de disposer d'un outil informatique adéquat, la connaissance du stock nécessite un comptage manuel", relève le rapport.

Michèle Alliot-Marie: "Matignon, ça ne se demande ni ne se refuse"

PARIS — "Matignon, on ne le demande pas, ce serait inconvenant, on ne le refuse pas non plus d'ailleurs", a déclaré mardi sur Europe 1 la ministre de la Justice Michèle Alliot-Marie, généralement présentée comme bien placée pour remplacer François Fillon s'il partait au prochain remaniement.

"Je suis dans un poste qui m'intéresse, (...) mais on n'est jamais propriétaire de son poste dans un gouvernement, on doit du jour au lendemain savoir rester ou aller sur un autre", a-t-elle ajouté.

Elle a refusé de dire si elle était "prête" pour le poste de Premier ministre, dont le choix, a-t-elle insisté, "dépend uniquement du président de la République". Mais "qu'on fasse des compliments sur moi, ce n'est jamais désagréable", a-t-elle admis en riant.

Mme Alliot-Marie a par ailleurs apporté son soutien à la politique sécuritaire du gouvernement, en affirmant n'avoir jamais été "tentée de démissionner" et répétant que "les lois et les règles doivent être respectées".

"Le discours de Grenoble du président de la République est un discours d'équilibre, dans lequel il rappelle que les lois sont faites pour être respectées par tout le monde", a-t-elle estimé.

"Les personnes étrangères qui sont sur notre territoire sont les bienvenues dès lors qu'elles respectent les lois, mais lorsqu'elles les violent, il est normal qu'elles soient sanctionnées", a insisté la ministre de la Justice.

A propos de l'affaire Woerth/Bettencourt, Mme Alliot-Marie a été interrogée sur le fait que le procureur général de la Cour de cassation Jean-Louis Nadal examinait s'il convenait de saisir la Cour de justice de la République du cas du ministre du Travail.

M. Nadal a été saisi par une lettre de l'eurodéputée Corinne Lepage (Cap 21) dénonçant des faits susceptibles de relever de la prise illégale d'intérêts.

"On lui pose une question, il essaie de répondre", il va "chercher si oui ou non des éléments peuvent amener à saisir la cour des requêtes" qui décidera s'il y a "matière à saisir la cour de justice", a expliqué Mme Alliot-Marie. Cette cour "ne peut être saisie que lorsqu'il y a faute pénale", a-t-elle précisé.

M. Nadal est "totalement libre", a-t-elle affirmé, "laissons la justice travailler sereinement".

3/Equipe départementale

La Fédération du Chêne dans les Pyrénées Atlantiques disposera dans quelques mois d'une équipe départemental représentant l'ensemble de son territoire .

Je vous invite à faire connaissance avec leurs membres au fil de nos bulletins mensuels.
Vous pourrez également retrouver la composition du bureau sur le blog départemental

www.lechene-pyrenees-atlantiques.org



Gérard MOT

Délégué du CHENE de la ville de BAYONNE

TEL : 06 32 21 44 10

4/ TRIBUNE : "Replaçons les classes moyennes au coeur de la Nation »

Cadres, employés, fonctionnaires, artisans, médecins, commerçants... La classe moyenne est diverse. On l'appelle classe, alors qu'elle n'exprime aucune revendication catégorielle. On la dit moyenne, alors qu'elle représente l'immense majorité du corps social.

Consommateurs, producteurs, investisseurs, entrepreneurs, les Français de la classe moyenne font vivre l'économie de la nation et des territoires. Ils contribuent au dynamisme du secteur privé, à l'excellence du secteur public, à la qualité de vie « à la française ».

Ni caste ni corporation, la classe moyenne forme le noyau de notre société. Elle a créé la République, forgé le tissu commercial et industriel, imaginé l'équilibre institutionnel, suscité la couverture sociale.

Ces Français ont toutes les raisons d'être fiers. Fiers de gagner leur vie par leur travail et de contribuer ainsi à la richesse de la nation. Fiers d'être utiles à la société, de transmettre les valeurs de l'effort, du mérite et du travail.

Et pourtant, les Français de la classe moyenne s'interrogent sur leur place au sein de la nation.

Ces Français sont rarement éligibles aux aides sociales, mais ils contribuent largement à l'effort fiscal. Ils ne descendent pas dans la rue, mais expriment un besoin légitime de faire entendre leur voix.

Ils savent qu'ils n'ont rien à attendre des vieilles recettes de la gauche. Les adeptes de la société d'assistanat n'écoutent jamais ceux qui la financent. Les spécialistes de la « taxation des riches » ont les idées larges quand il s'agit de déterminer qui est assez riche pour payer toujours plus. Souvenons-nous de François Hollande pour qui on est riche dès lors que le revenu familial atteint 4.000 euros.

Ne laissons pas s'installer le sentiment d'une injustice au sein de cette immense majorité des Français qui travaillent, qui créent, qui s'adaptent. Ils veulent être associés aux choix économiques et sociaux de la nation. Ils veulent être reconnus dans le métier qu'ils sont fiers d'exercer, par la société dans laquelle ils vivent, transmettent leurs valeurs de l'effort, du mérite, du travail bien fait.

Une meilleure association des salariés au destin de leur entreprise est plus que jamais nécessaire. L'actionnariat salarié, l'intéressement aux résultats, la participation à la gouvernance, prônés par les gaullistes, permettent de conjuguer responsabilité et solidarité.

Les Français des classes moyennes savent que l'avenir du financement des retraites se joue aujourd'hui. Ils sont prêts à consentir les efforts nécessaires, dès lors qu'ils sont justes et acceptables pour tous, dès lors qu'ils seront reconnus demain. Si les Français acceptent la réforme des retraites, c'est qu'ils savent qu'elle est raisonnable et qu'ils en bénéficieront, eux et leurs enfants.

Les Français des classes moyennes sont généreux, mais n'acceptent pas que la logique de l'assistance l'emporte sur celle du mérite et de l'effort. La nécessaire solidarité ne doit pas décourager la volonté de travailler, de produire. Le travail doit être valorisé au sein de la

société : c'est le sens du revenu de solidarité active ou de la défiscalisation des heures supplémentaires créés ces dernières années.

Les Français des classes moyennes ont envie que demain soit meilleur qu'aujourd'hui pour eux et leurs enfants. Ils veulent que la promotion sociale retrouve tout son sens, que celui qui commence en bas de l'échelle puisse, par son travail, être demain au sommet de son administration, de son entreprise, de son hôpital, de son régiment. L'arrogance des petits ou grands chefs, la sclérose sociale confortée par les statuts trop figés doivent laisser la place au dynamisme et à l'émulation. Cela passe par les internats d'excellence voulus par le président de la République pour les enfants des milieux les plus modestes, par un nouvel élan de promotion professionnelle, par une formation continue revivifiée.

Aujourd'hui plus que jamais, la France a besoin de ses classes moyennes. De leur travail, de leurs efforts, de leurs valeurs, de leurs idées. Pessimistes, déclinistes ou fatalistes, regardez les classes moyennes : elles nous donnent toutes les raisons d'espérer en l'avenir de la France.